

AMNESTY INTERNATIONAL

DOCUMENT PUBLIC

Opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée FAITS ET CHIFFRES

Morts en mer

Entre 1988 et le 15 septembre 2014, 21 344 personnes sont mortes en mer Méditerranée alors qu'elles tentaient de gagner l'Europe, selon une estimation. En 2011 le nombre de victimes s'est élevé à 1 500 environ. On en a compté autour de 500 en 2012 et plus de 600 en 2013.

Entre le début de l'année et le 15 septembre 2014, ce sont plus de 2 500 personnes qui ont péri en mer, dont plus de 2 200 depuis le début du mois de juin. Près de 2 % des personnes qui ont tenté la traversée en 2014 se sont noyées.

Opérations de secours

Entre le 18 octobre 2013 (début de l'opération Mare Nostrum) et le 18 septembre 2014, la marine italienne a porté secours à 138 866 personnes.

La zone couverte par l'opération fait environ 43 000 km² et s'étend sur 400 miles nautiques au sud de Lampedusa et 150 miles nautiques à l'est. Elle recouvre en partie les zones de sauvetage maltaise et libyenne.

Selon certaines informations, l'Italie consacre plus de 9 millions d'euros chaque mois à cette opération. Sur la base de 138 866 personnes secourues durant les 11 premiers mois de l'opération, cela place le coût de chaque vie sauvée à quelque 712 euros.

À la fin du mois d'août 2014, 565 personnes avaient été secourues et conduites à Malte par l'armée maltaise depuis le début de l'année.

Arrivées par la mer

Entre 1998 et 2013, 623 118 réfugiés et migrants sont parvenus irrégulièrement sur les rivages d'un pays de l'UE, selon une estimation : un peu moins de 40 000 par an en moyenne.

Sur les 130 000 personnes ayant franchi la frontière méridionale de l'Europe entre le début de l'année et le 15 septembre 2014, plus de 118 000 sont arrivées en Italie.

Raisons de la hausse du nombre d'arrivées par la mer

Les conflits et les persécutions au Moyen-Orient et en Afrique, les privations économiques et le verrouillage des frontières terrestres.

En 2013, le nombre de migrants irréguliers arrêtés aux frontières de la Grèce, de la Bulgarie et de Chypre est passé de 37 224 à 24 799, soit une chute de 33 %. Le nombre de détections d'entrées irrégulières terrestres par cet itinéraire est passé de 32 854 à 12 986, soit une baisse de 31 %, quand

dans le même temps la détection de passages irréguliers par voie maritime sur ce même itinéraire augmentait de 171 %, passant de 4 370 à 11 831.

Nationalité des arrivants

En 2013, 48 % de l'ensemble des entrées irrégulières dans l'UE et 63 % des entrées irrégulières par voie maritime ont été le fait de personnes venant de Syrie, d'Érythrée, d'Afghanistan et de Somalie : des pays ravagés par des conflits et des violations des droits humains de grande ampleur.

Durant les huit premiers mois de 2014, environ 40 % des personnes arrivées en Europe de manière irrégulière par la zone centrale de la Méditerranée étaient des Érythréens (23 %) et des Syriens (17 %).

Fin/